

Avis de constitution

SOCIETE « INSTITUT SCOLAIRE GRACE DIVINE SARL » en abrégé « ISGD SARL »

Siège ABIDJAN BINGERVILLE NON LOIN DU
NOUVEAU PALAIS DE JUSTICE, Lot 1862, Ilot 201

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 17 Nov 2023, et enregistrés au CEPICI le 04 Déc 2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « INSTITUT SCOLAIRE GRACE
DIVINE SARL » en abrégé « ISGD SARL »

Objet : Enseignement préscolaire, Enseignement
primaire, Enseignement secondaire, Enseignement
supérieur,

Transport d'élèves et étudiants.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous
biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous
établissements financiers avec possibilité de donner en
garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de
commerce.

- la prise de participation dans toute société
existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières,
commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se
rapportant directement ou indirectement à l'objet.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN BINGERVILLE NON LOIN DU
NOUVEAU PALAIS DE JUSTICE, Lot 1862, Ilot 201

Dirigeant(s) Mme SEHI PAULE ANGELE EPSE MAEGNON
(GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-13885 du 26/12/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°90801/GTCA/RC/2023 du 26/12/2023

